



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 28 mai 2015

La Mission d'observation électorale de l'UE au Burundi suspend son déploiement, les conditions en cours ne permettant pas la tenue d'élections crédibles

Bujumbura, 28 mai 2015 - « La Mission d'observation électorale de l'Union européenne relève, qu'à ce jour, les conditions en cours au Burundi ne permettent pas la tenue d'élections crédibles. Cet état de faits, constaté depuis l'arrivée de la Mission, a continué à se détériorer », a déclaré ce jour David MARTIN, chef de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) au Burundi.

Parmi les facteurs qui rendent impossible la tenue d'élections crédibles à l'heure actuelle, David MARTIN a souligné les points suivants :

1. Une atmosphère de peur et d'intimidation généralisée, désormais exacerbée par des conditions de sécurité extrêmement volatiles. A des rapports faisant état, depuis longtemps et toujours actuellement, d'activités menées par les Imbonerakure, s'est ajoutée une augmentation du nombre de cas crédibles de violations des droits de l'homme. L'assassinat de Zedi Feruzi, le chef du parti d'opposition UPD, constitue à ce titre un cas particulièrement préoccupant de violence politique.
2. Dans ce contexte, en dépit du prolongement de la campagne lié au report des élections communales et législatives au 5 juin, la Mission a constaté l'absence d'une véritable campagne électorale au profit de tous les candidats. De fait, seuls quelques partis ont pu mener des activités de campagne visibles, précisément le CNDD-FDD, le parti au pouvoir, ainsi que l'UPRONA, alors que les partis d'opposition n'ont pu entreprendre des activités de campagne manifestes, en raison de l'absence de conditions de sécurité et du climat d'intimidation en cours.
3. Les médias indépendants, déjà interdits d'antenne ou limités intentionnellement à la capitale, ne sont plus opérationnels. En dépit des assurances données par le Gouvernement sur leur réouverture, les médias indépendants restent fermés et souffrent de dégâts matériels sérieux. De nombreux journalistes ont été menacés et contraints à quitter le pays. Dans ces circonstances, la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB), média public, dispose d'un monopole de l'information sur tout le territoire national. A ce jour, le monitoring des médias conduit par la MOE UE a constaté un parti pris évident et constant de la RTNB en faveur du CNDD-FDD et de l'UPRONA.
4. Les manifestations contre le troisième mandat du Président restent interdites, et leurs participants risquent de lourdes condamnations et sont victimes de l'usage excessif de la force par les corps de sécurité. Une trentaine de personnes ont trouvé la mort durant ces manifestations. La MOE UE rappelle que, en dépit de la décision de la Cour constitutionnelle



relative à la candidature du Président Nkurunziza, les opinions divergentes sont légitimes, et que toute interdiction d'exprimer ces opinions est non seulement contraire aux standards internationaux pour des élections démocratiques, mais constitue une atteinte aux libertés publiques et aux droits civiques.

5. La MOE UE a observé que la commission électorale (CENI) n'a pas toujours fait preuve d'indépendance, exacerbant ainsi les sérieux doutes émis par la société civile et les leaders de l'opposition lors de sa nomination. La CENI a, de manière permanente, reflété les positions du Gouvernement, et a démontré une volonté limitée d'agir de manière transparente, par exemple en refusant d'accorder aux partis politiques et à la société civile l'accès au registre national des électeurs, malgré les craintes de ces derniers relatives à la fiabilité de ce registre.

« Sur la base de l'ensemble de ces facteurs, la Haute Représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère et Vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, et moi-même avons décidé de suspendre le déploiement de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne », a souligné le chef de la MOE UE, David MARTIN.

La MOE UE espère que les conditions minimales pour la tenue d'élections démocratiques seront rapidement rétablies. Ces conditions devront inclure la protection des droits et des libertés des citoyens, le respect du droit des partis politiques de faire campagne, ainsi que pour les médias la liberté d'informer et d'exprimer des opinions. La MOE UE espère également que les mesures d'accompagnement nécessaires seront prises pour renforcer la crédibilité de l'administration électorale.

« La MOE UE estime que, avec une volonté politique, le rétablissement de ces conditions indispensables peut faire l'objet d'un accord grâce au dialogue. La Mission serait ainsi heureuse de revenir au Burundi pour reprendre son observation indépendante quand il y aura des signaux clairs que les conditions permettant des élections démocratiques peuvent être réunies », a conclu David MARTIN.

Les Missions d'Observation Électorale de l'UE adhèrent à la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections commémorée en 2005 à l'ONU, ainsi qu'au Code de conduite à l'usage des observateurs électoraux internationaux.

Contact MOE UE Burundi Alain CHABOD – attaché de presse – tél. : +257 71 099 850 – alain.chabod@moeueburundi.eu